

Viticulture : Maintenir son potentiel de production face aux maladies du bois.
13 et 14 décembre 2017
à St Pourçain/Sioule et Châteauguay.

NOM Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Statut :

- Chef d'exploitation Conjoint collaborateur
 Aide familial Salarié
 PPP Autre

Vous êtes salarié(e) :

Merci de nous contacter par téléphone pour toute inscription. En effet, une convention doit être établie entre votre employeur et l'organisme de formation.

Vous n'êtes pas éligible au financement VIVEA :

Merci de nous contacter par téléphone, et nous étudierons avec vous les possibilités de prise en charge de votre formation.

Inscription obligatoire avant le **1er décembre 2017**
en retournant ce bulletin d'inscription à :

Chambre d'agriculture de l'Allier

60, cours Jean Jaurès – B.P.1727 – 03017 MOULINS Cedex

☎ 04.70.48.42.42 – Fax : 04.70.46.30.69

e-mail : formation@allier.chambagri.fr

TARIF ET FINANCEMENTS

La formation est gratuite pour les contributeurs VIVEA (chefs d'exploitation, conjoint(e)s, collaborateurs(trices), aides familiaux à jour de leurs cotisations sociales) et les candidats PPP.

Le coût est de 376 € pour les participants ne relevant pas de VIVEA (salariés, retraités ou non agricole) ou les contributeurs non à jour de leur cotisation.

Le chèque de participation est à joindre à l'inscription, à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'Agriculture de l'Allier.

Le repas de midi, pris au restaurant, est à la charge du participant.

Pour vous libérer, pensez au service de remplacement !

Une aide existe

Le Cas-DAR : 105 € pour une journée de 7h

Quand se faire remplacer ?

Dans un délai de 3 mois à partir du jour de la formation.

Comment ?

Contactez le service de remplacement Allier au
04.70.48.42.42.



Avec le soutien financier de :



Une attestation de formation vous sera délivrée à l'issue de la formation



Viticulture : Maintenir son potentiel de production face aux maladies du bois

Taille Guyot-Poussard, curetage
regreffage

Le 13 décembre 2017
à Saint Pourçain/Sioule (03)
et le 14 décembre 2017
à Chateaugay (63)



En partenariat avec



PROGRAMME DE LA FORMATION

Mercredi 13 décembre 2017

- Expliquer le rôle de la taille dans la prévention des maladies du bois
- Améliorer la taille sur son exploitation pour respecter les flux de sève et limiter l'apparition des maladies du bois

Jeudi 14 décembre 2017

- Expliquer les principes du greffage en fente
- Expliquer les principes du curetage
- Pratiquer le curetage en toute sécurité



ORGANISATION

DATES	ADRESSES
Mercredi 13 décembre 2017 9h30 à 13h00 14h00 à 17h30	Antenne Chambre d'Agriculture 55, boulevard Ledru Rollin 03500 SAINT POURCAIN/SIOULE Exercices pratiques sur parcelles de vigne
Jeudi 14 décembre 2017 9h30 à 13h00 14h00 à 17h30	Salle Espace Jeunes 19 Rue Antoine Lannes 63119 CHATEAUGAY Exercices pratiques sur parcelles de vigne

Public : Viticulteurs de l'Allier et du Puy de Dôme.



Objectifs de formation :

- Expliquer la physiologie des maladies du bois et maîtriser les différentes techniques pratiques présentées.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés - Diaporama
- Echanges et discussion
- Application et exercices pratiques sur le terrain

Responsable du stage :

Véronique SARROT, conseillère viticole, Chambre d'Agriculture de l'Allier (04 70 47 79 26).

Intervenant :

Thomas CHASSAING, conseiller viticole, Association Technique Viticole 49.

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire. Il permettra au(x) formateur(s) de mieux cerner vos attentes pour adapter la formation au plus près de vos besoins.

**Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?
Si oui, laquelle ?**

.....
.....

Quelles sont vos attentes concernant cette formation ?

.....
.....
.....

Quelles difficultés rencontrez-vous sur vos ceps de vigne ?

.....
.....
.....
.....

Avez-vous déjà mis en place les techniques suivantes ?

- Taille Guyot-Poussard ?
- Curetage d'un cep de vigne ?
- Greffage d'un cep de vigne ?

Comment avez-vous eu connaissance de ce stage ?

- Plaquette envoyée par mail ou courrier
- Site internet de la Chambre d'agriculture
- L'Allier Agricole – Auvergne Agricole
- Par un conseiller
- Autre (à préciser) : _____